



*Colombes
Transition*

Mon argent et l'écologie de l'impact de la finance à la finance à impact

20 mai 2025



IMPACT DE LA FINANCE

On parle toujours du billet vert...



**mais l'argent est loin d'être bon
pour l'environnement...**

Impact de la finance

Impact mesuré notamment par les émissions de carbone avec 2 grandes limites :

- **estimations.** *Ex : vol AR Paris – New York dont l'émission de CO2 varie selon les sources.*
- **double comptabilité :** émissions associées au compte en banque + celles associées à nos comportements et achats du quotidien (idem pour les réductions)

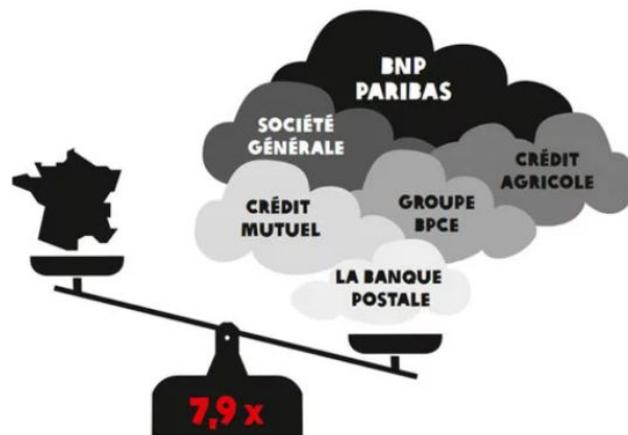
MAIS

Important : éveiller les consciences et montrer les leviers où agir.

Impact de la finance

L'argent pollue à travers les projets d'investissements et de financement de la banque. Son épargne aura plus ou moins d'impact selon l'établissement

| Entité bancaire | Empreinte carbone pour 18 000 € d'épargne |
|-------------------------------------|---|
| Banque Populaire – Caisse d'épargne | 6.8 tonnes éqCO ₂ par an |
| Crédit Mutuel – CIC | 6.8 tonnes éqCO ₂ par an |
| Crédit Agricole – LCL | 8.0 tonnes éqCO ₂ par an |
| BNP Paribas | 11 tonnes éqCO ₂ par an |
| Société générale | 12 tonnes éqCO ₂ par an |
| La Banque Postale | 6.4 tonnes éqCO ₂ par an |



Source <https://particuliers.alpiq.fr/guide-energie/energie-renouvelable/empreinte-carbone-epargne>

Calculateur disponible sur

<https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/calculiez-lempreinte-carbone-de-votre-compte-bancaire/>

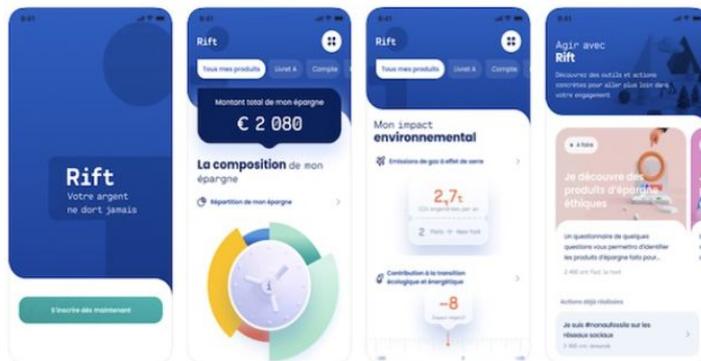
Application Rift



Application développée par Lita.co, une plateforme d'investissements.

Avec plus de 16 000 produits financiers référencés et 250 établissements répertoriés dans sa base de données, le projet est en capacité d'analyser la vaste majorité de l'épargne des Français.

Permet de mesurer son impact (si on accepte de donner ses montants d'épargne par produit...) et les moyens d'agir.



Impact de la finance

En 2023, une étude de Bloomberg montre que, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire parvenir à un équilibre entre les émissions et l'absorption du carbone de l'atmosphère, par les puits de carbone, **les investissements sont encore insuffisants. Ils devraient représenter :**

D'ICI À 2030 :

**4 500 MILLIARDS DE DOLLARS
PAR AN D'INVESTISSEMENTS
x3 PAR RAPPORT AU NIVEAU ACTUEL**

D'ICI À 2040 :

**7 870 MILLIARDS DE DOLLARS
PAR AN D'INVESTISSEMENTS
x6 PAR RAPPORT AU NIVEAU ACTUEL**

Pour répondre aux objectifs de -55% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, le besoin d'investissements en France (pour l'atténuation du changement climatique uniquement) **devrait augmenter de 30 milliards supplémentaires par an.**

L'épargne des français représente plus de 6 000 milliards (hors immobilier) dont
~ 8% sur le compte courant
~ 65 % placés en épargne dite réglementée (livrets d'épargne) ou en assurance vie.

**ET FINANCE
A IMPACT**

La finance durable

La finance durable

LES 3 TYPES DE FINANCE DURABLE¹

LA FINANCE VERTE

Elle vise à favoriser l'accélération de la transition écologique et la lutte contre le changement climatique, en finançant des projets et des entreprises ayant un impact positif sur l'environnement.

LA FINANCE SOLIDAIRE

Elle vise à financer des projets destinés à lutter contre l'exclusion et à améliorer la cohésion sociale (projets de réinsertion, de lutte contre le chômage, de lutte contre le mal logement, de solidarité internationale, etc.).

LA FINANCE RESPONSABLE

Elle vise à faciliter l'accès aux financements de projets ou à des investissements socialement responsables, définis selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Seulement 5 à 10 % de l'économie est verte, donc une belle marge de progression !

**ET FINANCE
A IMPACT**

Les acronymes à connaître

Les sigles à connaître

- ISR Investissement Socialement Responsable** : démarche visant à appliquer à l'investissement les principes du développement durable : au-delà des considérations financières de court terme mais prendra également en compte des critères extra-financiers, comme le respect de l'environnement, le bien-être des salariés dans l'entreprise ou la bonne gouvernance au sein de cette dernière.
- RSE Responsabilité Sociale des Entreprises** : contribution des entreprises aux enjeux du développement durable en cherchant à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.
- ESG Environnement Social et Gouvernance** : critères pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises : émission de CO2, biodiversité, recyclage des déchets, emploi des handicapés, dialogue social, lutte contre la corruption, transparence dans la rémunération,...

ET FINANCE A IMPACT

**Ce qui suit ne sont pas des
conseils financiers, juste
un tour d'horizon de possibilités**

**ET FINANCE
A IMPACT**

Les banques traditionnelles

Les banques historiques

Comparatif de 60 millions de consommateurs / Octobre 2024

Optimisation fiscale

- Très satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Moyennement satisfaisant
- Plutôt pas satisfaisant
- Pas satisfaisant

Optimisation fiscale de 2014 à 2021

- Part des bénéfices dans les paradis fiscaux
- Part des profits déclarés en France

Contrôle blanchiment⁽¹⁾

- Sanctions de l'ACPR⁽²⁾ pour défaut de contrôle

- Montant sanctions blanchiment/corruption

Financement de nouveaux projets fossiles

Financement à la déforestation

- Montants investis dans des sociétés qui déforestent
- Montants prêtés à des sociétés qui déforestent
- Part de prêts aux sociétés qui déforestent

Place des sujets environnementaux et sociaux

- Part du rapport 2023 dédié aux sujets ESG

le, blanchiment, déforestation, environnement...

| | BNP Paribas | BPCE | Crédit agricole | Crédit coopératif | Crédit mutuel | Crédit mutuel Arkéa | La Banque postale | Société générale |
|--|------------------|----------------|-----------------|-------------------|---------------|---------------------|-------------------|------------------|
| | | | | | | Non définie | | |
| • Part des bénéfices dans les paradis fiscaux | 6,03 % | 2,02 % | 14,37 % | NC | 2,74 % | NC | 0,96 % | 15,99 % |
| • Part des profits déclarés en France | 14,31 % | 76,42 % | 32,95 % | 99 % | 85,87 % | NC | 91,30 % | 10 % |
| | | | | | | | | |
| • Sanctions de l'ACPR ⁽²⁾ pour défaut de contrôle | 2 | 1 | 3 | 0 | 2 | 1 | 3 | 2 |
| • Montant sanctions blanchiment/corruption | 12 500 000 € | 2 000 000 € | 3 600 000 € | 0 | 2 500 000 € | 150 000 € | 66 000 000 € | 6 000 000 € |
| | | | | | | | | |
| • Montants investis dans des sociétés qui déforestent | 27 000 000 \$ | 59 000 000 \$ | 243 000 000 \$ | NC | 10 000 000 \$ | 0 \$ | 26 000 000 \$ | 0 \$ |
| • Montants prêtés à des sociétés qui déforestent | 1 929 000 000 \$ | 123 000 000 \$ | 826 000 000 \$ | NC | 22 000 000 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 45 000 000 \$ |
| • Part de prêts aux sociétés qui déforestent | 0,0523 % | 0,0034 % | 0,0236 % | NC | 0,0010 % | 0 % | 0 % | 0,0022 % |
| | | | | | | | | |
| • Part du rapport 2023 dédié aux sujets ESG | 11,70 % | 10,36 % | 9,12 % | 10,92 % | 11,90 % | 14,11 % | 16,59 % | 11,63 % |

Les banques historiques



s'engage à cesser ses investissements dans les énergies fossiles d'ici 2030.

sa filiale de gestion d'actifs, La Banque Postale Asset Management, est devenue « le premier gérant d'actifs généraliste en France à avoir labellisé 100 % de ses fonds éligibles avec le label ISR.



**Est la banque de l'économie sociale et solidaire et a de nombreuses
lusions : armement, pesticides, nucléaires et énergies fossiles.**



Les banques historiques

LA NEF

Coopérative de finance solidaire créée en 1986

- **Plus adossée au Crédit Coopératif depuis quelques mois en ayant obtenu un agrément bancaire**
- **Publie tous les ans la liste des projets soutenus**
- **Pas de compte courant (bientôt suite à l'obtention de son agrément ?)**
- **Souvent associée à tort à l'anthroposophie, une philosophie sectaire dont elle s'est rapidement éloignée**
- **Prêt personnel mais pas de prêt immobilier**
- **Rémunérations faibles**
- **Projets lointains plus que locaux (?)**

**ET FINANCE
A IMPACT**

Les néo-banques

Qu'est ce qu'une banque éthique

Les néo-banques

abus de langage : **les néo-banques ne sont techniquement pas des banques**, comme le souligne la banque de France, car elles n'ont pas d'agrément bancaire et n'ont donc pas le pouvoir de création monétaire. Elles s'appuient sur des partenaires pour offrir des services de paiement et cantonner les fonds collectés auprès de leurs clients dans des établissements bancaires.

Cette exigence de fléchage des fonds déposés représente un vrai défi pour les néo-banques vertes. En effet, très peu d'établissements bancaires partenaire sont capables de leur fournir cette garantie.

Les banques éthiques

- **soutiennent l'économie sociale et solidaire** en participant au financement de projets sociaux ou en faveur de l'environnement. Elles sont également profitables **aux coopératives**, en finançant des PME ou des associations par exemple.
- **sont complètement transparentes** envers leurs clients, leur but est de les impliquer au maximum dans les projets qu'elles soutiennent : investissement fléché

Helios, Green-Got, Bunq, Onlyone (en liquidation judiciaire)

Les néo-banques « vertes »

GREEN-GOT

- Start up parisienne fondée en 2020.
- 500 000 clients
- 110 millions de dépôts
- Adossé à Crédit Mutuel Arkea
- Certifié B-corp
- Découvert non autorisé
- 3 à 5 jours pour approvisionner le compte
- Pas d'encaissement espèces ou chèque
- Possibilité compte commun jusqu'à 5 personnes
- Compte ouvert et assurance vie. 4 portefeuilles non personnalisables. Rentabilité de 4 à 10% en 2023
- Offre premium avec avantages et assurances
- Bon service client
- Plutôt un compte secondaire
- Certaine transparence sur l'utilisation des fonds
- Côté financement propre à la banque, celle-ci utilise 33 % du prix des abonnements mensuels ainsi que les frais d'interchange, soit 0,2 à 0,3 % sur chaque transaction effectuée par les clients, le reste étant destiné aux financements à vocation écologique.
- Carte Mastercard



Les néo-banques « vertes »

HELIOS

- Créée en 2020
- Adossée à Solaris bank (plus le cas ?) et Crédit Mutuel Arkea
- Carte en bois comme green-got (attention risque de gondolage)
- RIB français (précédemment allemand)
- Pas de découvert
- Carte Visa
- Cashback chez commerçants éthiques
- Bon service client
- Livret Avenir non rémunéré
- Assurance-vie en partenariat avec Goodvest



Les néo-banques « vertes »

BUNQ

- Créée en 2012
- Néerlandaise
- Pas de découvert autorisé
- Arbre planté tous les 100 ou 1000€ dépensé





Questions à se poser

- Présence d'un compte courant
- Possibilité de découvert
- Seuil de retrait
- Montant de capital sécurisé (généralement 100 000 €)
- Possibilité de carte virtuelle
- Gratuité des virements et prélèvements
- Gratuité des paiements et retraits en zone Euro
- Sécurité des achats par carte avec la technologie 3D-secure,
- Qualité du service client
- Frais tenue de compte
- Possibilité de paiement mobile (apple pay, google pay...)
- Frais d'inactivité
- Encaissement de chèques
- ...



Comparatifs des banques éthiques

| | helios | Green-Got | La Banque Postale | Crédit Mutuel | Crédit Coopératif | La Nef |
|--|---|---|---|---|--|--|
| Compte courant | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ |
| Compte courant Premium | ✓ | ✗ | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ |
| Compte épargne ou assurance-vie | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Compte commun ou joint | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ | ✗ |
| Compte Pro | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✗ |
| Traçabilité des dépôts : où est investi mon argent ? | ✓ | partielle | partielle | ✓ | ✓ | ✓ |
| Impact des financements | Société à mission, audité annuellement par un tiers indépendant. Compte le plus vert de | Société à mission, audité annuellement par un tiers indépendant. Compte le plus vert de | Le groupe La Banque Postale ne publie pas d'infos sur l'impact carbone de ses | Liste d'exclusion stricte (pas de financement vers les énergies fossiles) | Financements dirigés vers des projets écologiques, sociaux ou culturels. | Financements de projets à plus-value sociale, écologique et/ou culturelle. |

**Changer de
banque**

Loi sur la mobilité bancaire

Loi sur la mobilité bancaire

La loi prévoit que **les banques effectuent, gratuitement, à la place de leurs clients, toutes les formalités** liées au changement d'établissement bancaire. Elle prévient notamment tous les organismes qui effectuent des prélèvements ou des virements récurrents sur votre compte de votre changement de domiciliation bancaire (ATTENTION, cela ne prend pas en compte les prélèvements annuels).

Pour les clients non professionnels.

Les comptes pouvant bénéficier de ce service sont les comptes de dépôt, joints ou individuels, (parfois appelés comptes à vue) et les comptes de paiement, sans changement de titulaire.

Les autres comptes (comptes d'épargne) et les autres produits bancaires (crédits, contrats d'assurance...) sont exclus du dispositif d'aide à la mobilité bancaire.

Source : <https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers/connaître-pratiques-bancaires-assurance/compte-frais/mobilite-bancaire>

Labels et réglementation

**Quels critères pour trouver les
bons placements ?**



Réglementation SFDR

La réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une **réglementation de l'UE**, qui impose aux acteurs de la finance de publier des **informations sur la durabilité de leurs produits d'investissements** : transparence et facilité de comparaison.

Ainsi, les produits financiers sont classés en fonction de s'ils appartiennent à l'article 6 (le moins bon), à l'article 8, ou à l'article 9 (pas d'article 7 !).
Un produit classé article 6 est un produit qui n'est pas suffisamment bien pour être classé 8 ou 9... C'est la moitié des fonds actuellement placés.

Un produit classé article 8 est un produit qui *met en avant des caractéristiques environnementales ou sociales*, et peut investir dans des actifs durables... Mais l'engagement environnemental n'est pas sa priorité.

Un produit classé article 9 a des *objectifs fixés d'investissement durable*, en plus de mettre en avant des caractéristiques environnementales ou sociales. La durabilité est donc un objectif, une priorité pour ce produit. Il fait donc partie des produits les plus 'vertueux'. Ces produits sont encore rares.

Ces articles 6, 8 et 9 ne sont pas des labels

Les sociétés de gestion **attribuent elles-mêmes les articles** à leurs produits financiers !

Source : Goodvest



Les labels

Au-delà des labels de la finance verte, il y a aussi des **labels de la finance solidaire**, qui certifient les produits à impact social et solidaire (par exemple le label **Finansol**).

ISR, Greenfin, Towards sustainability... Au total, on compte une **petite dizaine de labels de la finance verte** en Europe qui sont audités de façon indépendante et connus par seulement 25% des français.

ce ne sont pas les titres d'entreprise qui reçoivent le label mais le fonds d'investissement.

Un produit financier contient des dizaines, parfois des centaines ou des milliers de titres. Et la majorité des labels exige qu'un pourcentage minimum de ces titres soit analysé sur les plans environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Ce pourcentage varie en fonction des labels.

Le label FNG Siegel va par exemple exiger que 100% des titres soient analysés selon des critères ESG. Alors que le **Label ISR va considérer qu'analyser 90% est suffisant.**



Les labels

La plupart des labels qui exigent des exclusions ont tout de même un seuil de tolérance. Il est important de **regarder ce qui est exclu**, la transparence faite et **si le fond respecte les accords de Paris**.

Par exemple : le label Greenfin exclut les énergies fossiles et le nucléaire, avec un seuil de tolérance de 5%. Un fonds d'investissement labellisé Greenfin va donc exclure les entreprises dont l'activité relève à plus de 5% du fossile ou du nucléaire.

Chaque label applique différents critères, et a ses propres niveaux d'exigence.

Même si les labels restent un bon moyen d'identifier des produits financiers plus responsables que les autres, **mieux vaut ne pas les suivre les yeux fermés**. À eux seuls, ils sont insuffisants pour évaluer la véritable nature d'un fonds d'investissement.

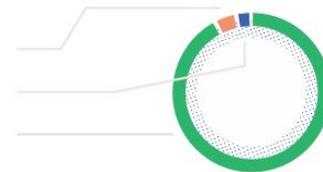


Les labels

Label Greenfin 35 Mds d'€ (4%)

Label Finansol 26,3 Mds d'€ (3%)

Label ISR 753 Mds d'€ (93%)



Géré par le ministère de l'économie et des finances. Il évolue, il y a encore peu de temps, on pouvait y trouver des énergies fossiles.



Géré par le ministère de l'écologie. Il garantit la qualité verte des fonds d'investissement et exclut les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les secteurs défavorables à l'environnement (fossile, ...).



Géré par l'association FAIR. Il atteste que l'épargne contribue au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et repose sur des critères d'impact social et de transparence.



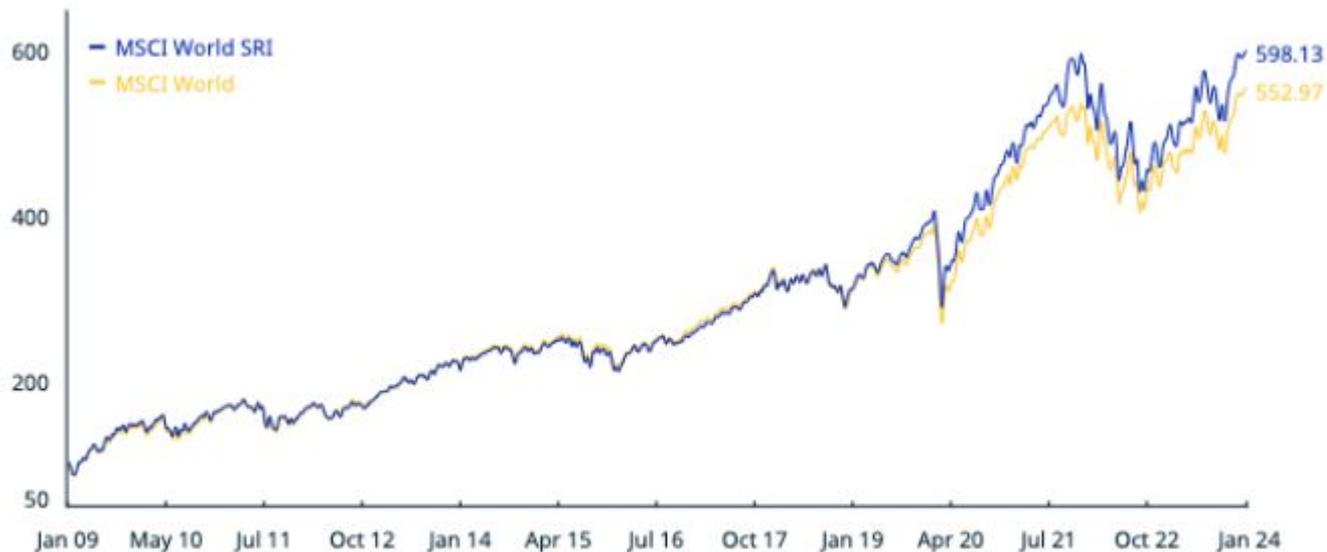
Géré par le ministère de l'écologie et l'association Financement Participatif France. Premier label public destiné au financement participatif, il garantit la transparence et l'engagement des projets de financement participatif qui concourent à la transition énergétique et écologique dans les territoires.

Placements traditionnels

**Assurance-vie, obligations,
actions...**



Pas rentable l'écologie ?



Comparatif des performances MSCI World (indice boursier global) vs MSCI SRI (indice boursier ISR).



Quels placements

Depuis août 2022, une nouvelle réglementation oblige désormais le conseiller **à évaluer les préférences en matière de durabilité**, dans le cadre de sa mission de conseil sur les placements financiers et les assurances-vie, hors épargne réglementée.

Le conseiller aura peut-être du mal à répondre à toutes les préférences car l'économie européenne est encore une économie carbonée et que moins de 10% des activités sont considérées comme « vertes ».

Depuis le 1er janvier 2022, les assureurs ont l'obligation de proposer, dans tous les contrats d'assurance vie multi-supports, au moins : un fonds labellisé ISR, un fonds « vert » (labellisé Greenfin) et un fonds solidaire.

Quels placements

Les livrets réglementés, quelle assurance de placement ?

- **Livret A et LDDS** (livret de développement durable et solidaire)
 - ~60% « centralisé » dans un fond géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, qui les utilise en grande partie pour financer différents projets d'intérêt général (logement social, infrastructures pour les collectivités locales...)
 - **~40% utilisée par votre banque dans le financement des petites et moyennes entreprises (sans aucune critère de secteurs d'activité)** ; des projets « contribuant à la transition énergétique et la réduction de l'empreinte climatique », ainsi que des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

... Mais aucun ne peut garantir que ça ne finance pas 200 multinationales responsables de 90% des émissions de gaz à effet de serre selon Attac en 2018.
- **Livret Jeune** (jusqu'à 25 ans) : pas de critère d'utilisation des fonds
- **LEP** (sous conditions de revenu) : 50 % géré par la CDC essentiellement pour des projets d'intérêt général, le reste librement par la banque.

Source : <https://change-de-banque.org/mon-epargne/>

Quels placements

Plan d'épargne Retraite (PER)

Le PER est bloqué jusqu'à la retraite. Il existe toutefois quelques cas de sortie anticipée, pour l'achat de votre résidence principale ou en cas d'accidents de la vie notamment.

Le PER vous permet de déduire les versements de votre revenu imposable. Vous pouvez ainsi faire des économies d'impôts substantielles (dans la limite d'un plafond).

Assurance-vie

Plus liquide, même avant les 8 ans mais perte de l'avantage fiscal.



L'assurance-vie

Près de 2 000 milliards d'euros d'encours.

1745 UC analysées dont le nom contient « responsable », « climat », « durable », « vert », « à impact », « ESG », « ISR », 55 % d'entre elles (959 UC) contiennent des développeurs d'énergies fossiles.

seuls les assureurs-vie Green-Got et Goodvest se sont engagés à ne pas référencer des fonds contenant des développeurs d'énergies fossiles dans leur offre en UC

Goodvest - Fintech lancée en 2021, propose une assurance-vie alignée avec les accords de Paris

Gestion pilotée = le choix des titres est délégué

Possibilité de personnaliser (eau, forêt, ...)

Source : <https://finance-heros.fr/avis-assurance-vie/avis-goodvest/>

Source : <https://reclaimfinance.org/site/2024/06/05/rapport-lassurance-vie-a-lerc-de-lurgence-climatique/>



Les obligations vertes

Une obligation verte doit :

- servir à financer des projets bénéfiques à la transition écologique. Par exemple, une obligation verte d'Etat ou d'entreprise peut financer la mise en place d'un réseau de transports en commun, ou encore l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- faire l'objet d'un rapport annuel. L'entité qui a émis l'obligation doit rendre compte chaque année aux investisseurs de l'avancement du projet et de son impact sur l'environnement.

ATTENTION : il n'y a pas de standard ou de normes définies sur les projets financés par des obligations dites "vertes". **Le risque de greenwashing sur ce type de produit est donc important.** Un aéroport peut tout à fait en émettre.

La taxonomie européenne doit, à terme, permettre d'uniformiser tout cela. Pour que les obligations vertes le soient réellement.



La taxonomie verte

À terme, la taxonomie verte européenne doit favoriser les investissements dans les activités durables, plutôt que dans ce qui pollue.

Vous pouvez visualiser la taxonomie européenne comme un (très) gros dictionnaire qui contient toutes les activités économiques considérées comme durables par l'UE. Elle classe les activités selon 6 chapitres :

- Chapitre 1 : activités participant à l'atténuation du changement climatique
Exemple : les éoliennes ou encore les voitures électriques.
- Chapitre 2 : activités permettant de s'adapter au changement climatique
Exemple : l'isolement des bâtiments, ou les systèmes de drainage permettant de limiter le risque d'inondation
- Chapitre 3 : activités permettant la protection et l'utilisation durable des ressources marines, et tout ce qui a trait à l'eau
Exemple : la robinetterie basse consommation
- Chapitre 4 : activités permettant la transition vers une économie circulaire
Exemple : le tri et le traitement des déchets
- Chapitre 5 : activités qui préviennent et contrôlent la pollution
Exemple : les pots d'échappement qui captent les particules fines
- Chapitre 6 : activités qui protègent et restaurent la biodiversité
Exemple : les activités permettant d'améliorer les pratiques agricoles



Questions à se poser

- La société de gestion se contente-t-elle de concevoir le fonds puis d'empocher les bénéfices ou bien joue-t-elle son rôle d'actionnaire auprès des entreprises dans lesquelles le fonds investit ?
(de plus en plus de labels tiennent compte de cet engagement actionnarial)
- Pas de frais de versement ?
- Montant des frais de gestion (Max 1%)
- Gestion uniquement via application ou site internet ?
- Est-ce diversifié ?

**Autres
solutions**

**Au-delà des placements
traditionnels**



Les solutions alternatives

- **DEPENSER !**

Pas sur Shein ou Amazon mais en investissant dans la rénovation thermique de son logement, des panneaux solaires, un vélo ou voiture électrique, des produits bio et locaux, ...

- **INVESTIR DANS LA TERRE**

Par exemple, Terre de liens ou Feve, entreprises d'investissement solidaire ouvertes à tous, permet de placer son épargne pour financer des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées suivant un certain cahier des charges.

Limites : pas de versement d'intérêt annuel, placement peu liquide (6 à 18 mois pour récupérer les fonds chez Feve), contrainte de maintenir le placement au moins 3 ou 5 ans pour conserver l'avantage fiscal.

FEVE (Fermes en vie) <https://finance-heros.fr/avis-fermes-en-vie-fonciere-solidaire/> et replay et FAQ complète sur leur site :
<https://www.feve.co/evenements>
<https://terredeliens.org/national/foire-aux-questions/tout-savoir-sur-lepargne-solidaire/>



Les solutions alternatives

- **INVESTIR DIRECTEMENT DANS L'ENTREPRISE (ACTIONS)**

ETF avec mention PAB pour savoir qu'ils sont alignés avec les accords de Paris.

Exemples d'entreprises françaises achetées le mois dernier :

- Hoffman Green ciment (ciment bas carbone : -5% en 1 mois)
- Lhyfe (hydrogène vert : -12% en un mois)
- UV Germi (traitement de l'eau : +0.5% en 1 mois)



Les solutions alternatives

● INVESTIR DANS LES FORETS

- GFI : Sur le principe des SCPI, on investit dans des parts de plusieurs forêts
- Rendement autour de 2% : entretien des forêts et revenus de la coupe
- Réduction d'impôt one shot (18%)
- Transmission de patrimoine : 75% sont exclus des droits de succession
- Ne rentre pas dans l'IFI
- Assuré contre incendie et tempête.

[Source : https://www.france-valley.com/decouvrez-nos-produits-investissement-forestier](https://www.france-valley.com/decouvrez-nos-produits-investissement-forestier)



Les solutions alternatives

● LE CROWDFUNDING

Le crowdfunding est un mode de financement dit « participatif ». Les plateformes de crowdfunding mettent en relation les épargnants avec des porteurs de projets.

Certaines plateformes de crowdfunding se sont spécialisées dans le financement de projets écoresponsables.

Ils ont parfois des projets locaux restreints aux investisseurs de la zone.

Déclaration d'impôt facilitée en France mais démarches à faire si projets à l'étranger.

Risque de perdre tout ou partie des montants.

Vigilance sur les frais et les immatriculations de la plateforme.

Challenger le projet, sa viabilité (plus l'entreprise est récente et plus c'est risqué)

Source : https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2024-07/depliant_finance_participative_2024.pdf

<https://investir-ethique.fr/comparateurs/comparateur-plate-formes-crowdfunding-responsables/>



Les solutions alternatives

- **LE CROWDFUNDING**

Etre vigilant sur les indicateurs de risque.

Enerfip : aucune perte définitive n'est à déplorée à début 2025. Ni même de retards de paiement de plus de 6 mois ou de procédures collectives. Cela ne veut pas dire que ça n'arrivera jamais, mais cela prouve une belle maîtrise du risque par l'équipe en charge de la sélection des projets.

<https://www.lendosphere.com/indicateurs-de-performances>

<https://fr.enerfip.eu/indicateurs-de-performance/>

<https://podcast.ausha.co/la-bonne-fortune/17-investir-dans-l-energie-renouvelable-laure-verhaeghe-de-lendosphere>



Les solutions alternatives

● INVESTIR DANS L'EAU

- Moins de 1% de l'eau présente sur terre est directement consommable, le reste est salé, gelé, pollué, ou tout simplement éloigné des lieux de consommation. Il faut donc capter, apurer, transporter, distribuer, contrôler, traiter à nouveau les eaux usées ... l'eau est donc bien une industrie.
- Investissement direct dans des entreprises liées à l'eau : Il s'agit d'acheter des actions d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'eau, notamment celles impliquées dans la fourniture de services publics, la distribution d'eau potable, l'assainissement et les industries liées.
- Investissement dans des ETF sur l'eau : Les ETF (Exchange-Traded Funds) sont des produits financiers qui vous permettent d'investir sur un panier d'actions liées à un thème spécifique, comme l'eau.

L'humour la politesse du désespoir





Colombes
Transition

L'impact de l'argent est bien plus important
que ce que l'on peut penser



*Place aux échanges
et attention à l'effet rebond ...*